



**ENQUETE PUBLIQUE**  
**ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES**  
**CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS**  
**D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de permis unique de **Thibaut Vannieuwenhuysse**, rue Hurlugeai, 43 à 6120 Ham-S/Heure-Nalines en vue de réaliser des travaux de modification du relief du sol par l'apport de 56.000 m<sup>3</sup> de terres exogènes conformes au type d'usage et ce, rue du Planty sur la parcelle cadastrée Section C n°2 E à 5650 Clermont.

**PUN.03/BT2024 - Dossier n°10014903**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du **14/05/2024**

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
<b>07/05/2024</b>	<b>14/05/2024</b>	Service environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT <b>Le 29 mai 2024 à 12h00</b>	Administration communale Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté sur le site internet de la Ville (<https://www.walcourt.be>) à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, et à l'administration communale chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après-midi, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : [environnement@walcourt.be](mailto:environnement@walcourt.be)).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par Monsieur Benoît TOURNAY, Service Environnement (tél : 071/61.06.16 adresse mail : [environnement@walcourt.be](mailto:environnement@walcourt.be)).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Service Environnement, place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 WALCOURT, du Fonctionnaire Technique (DPA, Direction de Namur, avenue Reine Astrid n° 39 à 5000 NAMUR : 081/71.53.00 - [rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)) ou du Fonctionnaire délégué (DGO4, place Léopold, n° 3 à 5000 NAMUR : 081/24.61.11 – [rgpe.namur.dgo4@spw.wallonie.be](mailto:rgpe.namur.dgo4@spw.wallonie.be)).

Le Collège communal est compétent pour prendre la décision sur la présente demande.

Le Directeur général,  
(s)  
C. GOBLET

La Bourgmestre,  
(s)  
Ch. POULIN

WALCOURT, le 02/05/2024.